

LETTRÉ OUVERTE À NOS VOISINS DES DOCKS

RÉPONSE À MON VOISIN DES DOCKS

Nous, Saint-Ouen! est la **liste citoyenne et participative** des élections municipales. Affranchis de tout parti politique, nous voulons vous donner le pouvoir d'agir sur votre ville pour les 6 ans à venir.

Oualid Hathroubi, 36 ans et habitant des Docks, a été élu par le collectif pour porter ce projet.

Nous avons mené des ateliers dans chaque quartier ; celui du 11 décembre dernier a réuni plus de 70 habitants des Docks. Pour co-construire notre programme, nous avons pris en compte vos attentes et vos solutions. Elles rejoignent les questions de l'association de quartier Mon Voisin des Docks. Voici comment, au travers des 29 engagements de notre programme (#), nous entendons y répondre :

1. ANIMER LE PARVIS ET LES COMMERCES

Dès cet été, nous autoriserons, en lien avec Plaine Commune, la boulangerie la Pralinoise et Gemini à installer **une terrasse commune sur le parvis** devant le Chat (de 10h à 22h).



Été 2020, nous créerons une terrasse sur le Parvis sans photomontage ;-)

À court terme, nous appliquerons des **loyers réduits aux coques commerciales vides** qui sont devenues la propriété de la Ville (ex. celle du Chat). Ces loyers augmenteront au fur et à mesure de la croissance du chiffre d'affaire et de l'amortissement des coûts d'aménagement élevés (vitrine etc..) des coques commerciales brutes. Pour la Ville, le manque à gagner est moins important que, comme aujourd'hui, ne pas les louer du tout (#11).

Cette animation du parvis limitera de fait les **passages dangereux de scooters** contre lesquels les habitants des Docks se sont battus l'été dernier. Nous expérimenterons la pose de bacs de fleurs et petits bancs pour casser leur course mais aussi permettre de se rencontrer, de discuter. Nous ajusterons le dispositif en fonction de vos retours (#5).

Pour la future Halle Alstom et le cours des Lavandières, le groupe Frey, en charge de l'animation commerciale, annonce une ouverture en 2023. Dès maintenant nous proposons d'**utiliser la halle vide pour expérimenter** des concepts de boutiques, restaurants ou lieux de fêtes (#28)

Nous associerons des représentants des habitants à la définition de l'offre de proximité (boulangerie, café) et aussi de l'attractivité commerciale. Toutes les boutiques ne peuvent pas vivre avec seulement les habitants des Docks. La Halle doit, pour devenir une destination, proposer non seulement les tables d'un marché couvert mais aussi des espaces de concert / spectacle (#29), ou de sport.

Sur les quais, nous porterons l'installation d'une buvette sur le modèle du Rosa Bonheur à l'Ouest et créerons, avec bac à sable et transats, un **Saint-Ouen Plage** pour toute la Ville. En lien avec le Département, les aménagements de sécurité seraient financés par les redevances du gérant. (#27)

2. PARKINGS ET DÉPLACEMENTS

Voitures ventouses, dégradations, fraudes : la gestion des parkings n'est pas la hauteur du prix payé par les résidents des Docks. Nous renforcerons les effectifs de **surveillance** et verbaliserons par une police municipale renforcée. Les tarifs seront également adaptés avec, par exemple, un **tarif visiteur spécial Week-End**. Nous déploierons de nouveaux services générant des recettes : des bornes de recharge électriques et des places d'autopartage (type Ubeequoo). (#21) Enfin **des places, limitées à 10 minutes** sous vidéo-surveillance, seront positionnées aux abords des résidences pour charger / décharger courses, enfants ...

La piste cyclable rue de la Clef des Champs sera sécurisée avec une bordure évitant le stationnement de véhicule dessus. **La liaison, en particulier cycliste**, entre les quais apaisés du Village Olympique d'un côté et, côté Hauts-de-Seine, ceux menant à la Défense, sera une priorité à porter ensemble avec les associations et habitants. (#19)

Enfin les liens avec le reste de la Ville seront à tisser : le boulevard Victor Hugo réduit à 2 voies, avec un large passage piéton créera une liaison douce entre le parvis, la coulée verte du cours des Lavandières et l'avenue Gabriel Peri. Notre projet de **promenade végétalisée** permettra de courir ou se promener à travers la Ville. (#18)

3. PRÉVOIR ET POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER AVEC LES HABITANTS

Crèches

L'offre est clairement insuffisante. Aussi nous nous négocierons lors des transactions avec les promoteurs immobiliers de réserver **plusieurs locaux municipaux**. Ils seront proposés à des crèches associatives, parentales ou pour créer des Maisons d'Assistants Maternelles. (#22)

Écoles et carte scolaire

Les enfants scolarisés dans un établissement **ne seront plus changés d'établissements** lors des évolutions de carte scolaire liées à l'ouverture des futures écoles (Ernest Renan et suivante). Nous réévaluerons le besoin de places. Les parents d'élèves en seront informés et, ceux qui le souhaitent, **travaillerons, avec les services et élus, lors de commissions extra-municipales** pour identifier les solutions d'accueil. (#2)

Collège

Nous voulons que les enfants de Saint-Ouen aillent au collège à Saint-Ouen. La Ville mettra donc **rapidement le terrain identifié** à disposition du Département pour le construire. Nous créerons des passerelles entre les activités renforcées du mercredi de la primaire et celles du collège. Nous sensibiliserons, dès l'école primaire, les enfants aux **stéréotypes sexistes et au harcèlement**. (#16 et #26)

Médecins généralistes et spécialistes

L'offre médicale n'est pas à la hauteur des besoins. Nous soutiendrons la création de **deux maisons de santé** dont une dans la future tranche des Docks. En réservant, comme pour les crèches, des locaux dans les programmes, nous encouragerons médecins généralistes mais aussi pédiatres ou gynécologues à s'installer dans le quartier. (#12)

**Dimanche prochain, prenez le pouvoir :
Votez Oualid Hatroubi !
Votez Nous, Saint-Ouen !
Votez pour vous !**

Dessiner l'avenir du quartier avec les habitants

Nous créerons un **comité de suivi de l'aménagement des Docks** regroupant Sequano Aménagement, la Ville, Plaine Commune et des habitants référents. Ce comité pourra partager les informations nécessaires et déclencher des concertations avec les habitants pour en faire un quartier vivant : mixité sociale, espaces verts et associatifs, écoles, transports, commerces..... (#4)

Chaque promoteur immobilier mais aussi chaque projet d'école ou autre équipement public fera l'objet d'une **consultation obligatoire** en phase d'étude pour, **bien avant le dépôt du permis de construire**, travailler ensemble la bonne intégration des projets au quartier : impact visuel, végétalisation, garage à vélo, taille des commerces... (#4)

Collectif de quartier doté d'un budget et d'un local

Nous créerons dans chaque quartier **un collectif, une assemblée ouverte**, où les habitants s'organisent. Ils prépareront des événements, échangeront avec des conseillers municipaux référents et voteront ensemble **un budget** pour améliorer leur cadre de vie ou préparer des fêtes. La Ville se propose simplement comme appui et animateur. Mon Voisin des Docks incarne ce type de démarche, il appartiendra à l'association de déterminer comment elle s'y associe. (#1)

La Serre pédagogique dans le Grand Parc sera le lieu de rendez-vous pour ces assemblées comme pour d'autres associations. Nous soutiendrons la création un **café associatif** comme rendez-vous convivial.

Enfin, nous proposons que le grand local de la Halle, prévu pour accueillir une centrale de mobilité, serve de local pour stocker le matériel associatif mais aussi d'espace où l'on pourrait récupérer ses paniers d'AMAP ou autres livraisons. Il serait placé sous la responsabilité des associations. A terme, selon les énergies, il pourrait accueillir de la réparation /location de vélo (#20), une ressourcerie ou une régie de quartier.

